VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

PROBLÈMES ALCOOL, JEU ET PSYCHOLOGIQUES

Par Profil supprimé Postée le 05/10/2011 14:53

> bonjour j ai un membre de la famille qui boit et est joueur(avant il était consommateur de cannabis) et son état psychologique m inquiete son comportement a radicalement changé la famille souhaiterai un internement en psychiatrie hors celui ci étant majeur il semblerait que se ne soit pas possible sans qu il en fasse la demande lui même. Que pouvons nous faire? merci de votre réponse

---

Mise en ligne le 06/10/2011

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude concernant la situation de votre proche et votre souhait de lui venir en aide. Les personnes de votre entourage pensent à une hospitalisation en psychiatrie, mais étant majeur, il ne peut effectivement être hospitalisé contre son gré.

Cependant, dans les situations de crise, lorsque la personne risque d'être dangereuse pour elle-même ou pour autrui, alors même qu'elle ne consent pas à des soins, il existe la possibilité de procéder à une Hospitalisation à la Demande d'un Tiers (HDT). Cette procédure peut être demandée par toute personne proche et doit être appuyée par les certificats médicaux de deux médecins différents, attestant de la nécessité d'une hospitalisation. Dès lors, la personne en question peut être hospitalisée en psychiatrie, le temps que les choses se calment, le temps pour des professionnels de faire le point sur ce qui se passe. Nous tenons à rappeler que ce type d'hospitalisation ne propose pas de soin spécialisé pour les problèmes de dépendance, et si votre proche ne souhaite pas rester plus longtemps que ce à quoi il est tenu,
personne ne pourra l'y obliger.

Lorsqu'un proche consomme des produits, se trouve dans une situation de dépendance et ne veut pas se faire aider, l'entourage est bien souvent démuni et dans une grande impuissance face à la situation. Vous pouvez lui faire part de votre inquiétude en ce qui le concerne et lui proposer de rencontrer des professionnels spécialisés dans le domaine des dépendances afin de faire le point sur ce qui lui arrive. Vous-même ou les membres de la famille peuvent également prendre contact avec ces professionnels pour être accueilli et écouté dans la situation qui s'avère difficile pour chacun.

Pour d'autres informations, pour obtenir l'adresse d'un centre de soins, ou tout simplement pour en parler, vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.